

PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SEANCE
10/07/2020

DATE DE CONVOCATION
02/07/2020

DATE D’AFFICHAGE
20/07/2020

NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	15
PRESENTS	10
PROCURATION(S)	5
<u>VOTANTS</u>	15

Le dix juillet, DE L’AN DEUX MILLE VINGT à 18H00 :

Le Conseil municipal de SOTTEVILLE-SOUS-LE-VAL légalement convoqué, s’est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de :

Monsieur Franck MEYER, Maire

Etaient présents : MMES et MM BOVIN Pierre, BRUNY Sandrine, COEUGNIET Ludivine, JEANMOUGIN Christophe, LANGEVIN Gérard, MEYER Franck, NEGARET Jean-Pierre, PELLERIN Christine, RICOUARD David, THÉNARD Alexandre.

formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : MMES et MM BARBIER Bruno, DUBUIS Guy, EPIPHANE Christel, HAMEL Frédéric, LUGAND Martine.

Absents non excusés :

Avait donné pouvoir : M. BARBIER Bruno à M. BOVIN Pierre, M. DUBUIS Guy à M. LANGEVIN Gérard, MME EPIPHANE Christel à MME BRUNY Sandrine, M. HAMEL Frédéric à M. MEYER Franck et MME LUGAND Martine à MME COEUGNIET Ludivine.

MME PELLERIN est nommée Secrétaire à l’ouverture de la séance.

N° 20/41

Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l’élection des sénateurs

Le conseil municipal de Sotteville-sous-le-Val doit choisir trois délégués et trois suppléants qui participeront à l’élection des sénateurs le 27 septembre prochain. Le vote est **obligatoire** pour les grands électeurs. S’ils ne peuvent voter pour un motif légitime, ils sont remplacés par un autre grand électeur. Si la non-participation au scrutin n’est pas justifiée, le grand électeur encoure une amende. Ce choix va s’effectuer à bulletin secret. M. le Maire explique qu’il est candidat pour représenter le conseil municipal et il demande si d’autres candidats peuvent se présenter.

M. le Maire a rappelé qu’en application de l’article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l’ouverture du scrutin, à savoir Mrs Bovin, Langevin, Thénard et Mme Coeugnet.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l’élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l’élection des sénateurs.

Il a rappelé qu’en application des articles L. 288 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours. S’il reste des mandats à attribuer à l’issue du premier tour de scrutin qui a lieu à la majorité absolue, il est procédé à un second tour pour le nombre de mandats restant à attribuer et l’élection a lieu à la majorité relative.

Dans l’un et l’autre cas, en cas d’égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

M. le Maire demande aux candidats de bien vouloir se faire connaître.

M. Bovin et Mme Coeugnet se portent également candidats pour être délégués.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de votants : 15
- suffrages blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. BOVIN : 15 voix
- M. MEYER : 15 voix
- MME COEUGNIET : 15 voix

M. BOVIN, M. MEYER et MME COEUGNIET, ayant obtenu la majorité absolue, ont été élus.

Ils ont déclaré accepter d'exercer cette fonction.

M. le Maire demande aux candidats pour les places de suppléants de bien vouloir se faire connaître.

Mme Bruny, M. Négaret et M. Langevin se portent candidats.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de votants : 15
- suffrages blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. LANGEVIN : 15 voix
- M. NÉGARET : 15 voix
- MME BRUNY : 15 voix

M. LANGEVIN, M. NEGARET et MME BRUNY, ayant obtenu la majorité absolue, ont été élus.

Ils ont déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Personne ne demandant plus la parole, M. le Maire lève la séance à 18h35.

Franck MEYER	Jean-Pierre NÉGARET	David RICOUARD
Martine LUGAND Absente	Guy DUBUIS Absent	Sandrine BRUNY
Gérard LANGEVIN	Christophe JEANMOUGIN	Frédéric HAMEL Absent
Ludivine COEUGNIET	Christine PELLERIN	Alexandre THÉNARD
Pierre BOVIN	Christel EPIPHANE Absente	Bruno BARBIER Absent